

## FICHER ÉLECTORAL

Entre «mal inscrits», «faux abstentionnistes»  
et «bons électeurs»

«Il faut savoir qu'avant le scrutin de 1995, nous n'avions jamais eu de fichier électoral fiable. C'était le système du parti unique, les chiffres n'étaient jamais corrects. C'est après 1988 que l'administration a commencé à inscrire les gens plus ou moins correctement.»

Tel est, en substance, l'aveu sous forme de déclaration reprise par notre confrère *El Watan* du 22 mars 1999, fait par M. Abdelmalek Sellal, alors ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, aujourd'hui tout-puissant directeur de campagne du candidat Abdelaziz Bouteflika, après l'avoir été une première fois en 2004.

La récente déclaration de M. Zerhouni, l'inamovible successeur de M. Sellal au département de l'intérieur, en marge de la visite de Bouteflika à la wilaya de Blida, sur l'état actuel du fichier électoral, montre que dix ans plus tard, la pituese

réalité de ce fichier n'a pas connu d'évolution notable.

En effet, oser déclarer comme le fait M. Zerhouni que l'opération porte-à-porte, menée depuis le 15 janvier dernier par ses services, en prélude à la révision électorale qui vient de s'achever, que le bilan de l'opération s'est soldé par la régularisation de la situation électorale de près d'un million d'électeurs malinscrits, qu'il assimile à de faux abstentionnistes, est révélateur de l'ampleur des opérations de reconfiguration et de formatage, dont fait l'objet le fichier électoral, depuis au moins les préparatifs de la

réélection de Bouteflika pour

un second mandat. Dans la guerre sans merci que le régime a décidé de mener, contre ce qui est devenu au fil des élections, le principal obstacle à une manipulation des résultats des nombreux scrutins, à savoir l'abstentionnisme, le département de l'intérieur a procédé par tâtonnements successifs.

En 2002, les doubles et même les multiples inscriptions, ainsi que la non-radiation des décès et les femmes ayant changé de résidence, constituaient, d'après Zerhouni, la principale raison aggravant la faiblesse du taux d'abstention. «Le fichier électoral comportait 85 497 doubles électeurs ou multiples inscriptions, qui ont été radiés à l'occasion de l'assainissement des listes électorales. Un nombre important de décès n'a pas été radié du fichier électoral et 15 % environ des femmes ayant changé de résidence, n'ont pas été radiées» (conférence de presse de Zerhouni du 10 septembre 2002).

Parallèlement, une opération porte-à-porte d'identification de «malinscrits» fut, pour la première fois programmée. Elle toucha, selon le bilan annoncé plus tard par M. Zerhouni au cours de la réunion avec les DRAG en ce début d'année, 1,2 million de personnes, «qui ont vu leur situation réglée».

En se rendant compte de l'impossibilité «technique» de créditer le candidat Abdelaziz Bouteflika d'un taux «politiquement» cré-

dible de plus de 58,08 %, Nourredine Yazid Zerhouni a justifié le faible taux de participation pour la réélection pour un second mandat de Bouteflika, par de nouveaux faux prétextes, résumés dans une déclaration à l'ENTV faite au lendemain de la proclamation de cette réélection.

«Il s'agit, premièrement, de la suppression des bureaux spéciaux qui accueilleraient pas moins de 800 000 électeurs et qui votaient obligatoirement entre les deux corps militaires et de sécurité.»

La seconde explication est celle de la diminution opérée dans le nombre de bureaux itinérants, qui est passé de 6 000 à 600. «Ces bureaux, ajoute le ministre, avaient la capacité de mobiliser 1,8 million d'électeurs.»

L'exode rural a, en troisième lieu, influé sur le taux d'abstention. En fait, précise le ministre, «sur 1,3 million de potentiels électeurs, ce sont 500 000 qui ont fait défaut à ce rendez-vous, ne résidant plus au niveau de leurs localités. En ville, ils ne sont pas inscrits. La dernière explication concerne la communauté émigrée, dont une partie n'est pas inscrite sur les listes électorales, alors qu'une autre n'a pas renouvelé son inscription. Ils sont 400 000 à 600 000 électeurs potentiels dans ce cas».

Après les résultats catastrophiques des élections législatives de mai 2007, qui ont enregistré, malgré les replâtrages et autres traite-

ments de choc, une percée historique jamais atteinte auparavant par l'abstention (74,33 %), le régime prit peur et déclencha la grosse artillerie. L'ouverture de ce front s'expliquait et se justifiait par le fait qu'il s'agissait de l'avant-dernier rendez-vous électoral, avant la présidentielle d'avril 2009. Trois millions d'électeurs abstentionnistes sont sommés d'expliquer à défaut de justifier leur statut d'abstentionniste. Le procédé n'intimida pas outre mesure les citoyens. Seulement 250 000 inscrits sur les listes électorales ont cru devoir répondre au courrier des services de l'intérieur, selon Mohamed Talbi, directeur des libertés au ministère de l'Intérieur.

Malgré cette tiédeur de la réponse des citoyens, Nourredine Yazid Zerhouni réalisa un exploit historique qui trahit le caractère déloyal de la charge sur l'intégrité du fichier électoral. En effet, pour la première fois depuis l'indépendance, la taille du fichier électoral est compressée.

Elle passe de 18 761 084 aux élections législatives de mai 2007 à 18 447 351 aux élections locales de la fin de la même année, soit une coupe sombre de 313 733, alors que la moyenne de croissance de ce même fichier, calculée par nos soins sur 20 ans (entre 1962 et 2002), laisse apparaître une croissance annuelle moyenne constante de 141 475 564 électeurs !

Pourquoi ? La réponse

est simple : pour augmenter substantiellement le taux de participation aux élections, il faut vider le fichier de ses «faux abstentionnistes» et les remplacer par de «bons électeurs». En lançant une nouvelle opération porte-à-porte au début de cette année, touchant cette fois-ci le million et demi de citoyens censés avoir bénéficié d'un logement au cours des deux mandats de Bouteflika, le régime entend faire passer à la caisse électorale ces heureux bénéficiaires. Ils sont vertement sommés de renvoyer l'ascenseur.

L'opération rapporte gros «si l'on considère que deux personnes au moins résident dans chacun de ce 1,5 million de logements, cela signifie que la situation de 3 millions de personnes sera assainie sur un corps électoral de 18 ou 19 millions de votants», déclarait M. Zerhouni en lançant l'opération.

L'opération, adossée à une campagne «d'éducation civique» d'une ampleur jamais égalée, vient de prendre fin avec un bilan inespéré : un million de «faux» abstentionnistes, hier encore «mal inscrits», deviennent aujourd'hui de «bons» électeurs, fraîchement formatés par la machine électorale du régime et prêts à donner à Bouteflika le million de voix qui lui permettront de remporter massivement, comme il l'a demandé, le prochain scrutin !

Hani Mosteghanemi

## ELLES ONT ÉTÉ SIGNÉES HIER

Cinq conventions  
au secours de l'emploi

C'est dans une indescriptible cohue qu'ont été signées, hier, cinq conventions visant à faciliter l'octroi du microcrédit au profit des jeunes dans le cadre du dispositif mis en place par l'Ansej.

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et celui de la Formation professionnelle ont signé un accord pour faciliter l'insertion des jeunes de la catégorie 16-20 ans dans le dispositif contrat formation, insertion. L'Ansej, le Fonds de garantie des jeunes promoteurs et les cinq banques publiques (BNA, BADR, CPA, BDL et BEA) ont signé une convention visant la facilitation des procédures pour l'octroi des crédits. La même convention a été signée avec la CNAC, tandis que l'Ansej et la BEA ont, pour leur part, ratifié un accord qui vise le renforcement de l'activité principale de l'Ansej, qui est l'accompagnement des jeunes promoteurs.

En vertu de la convention, un programme de formation est prévu en direction du personnel de l'Ansej qui sera mieux formé pour orienter les jeunes promoteurs. Toujours pour booster l'emploi, Louh a parlé de la création d'un fonds national pour l'investissement qui aura la charge de ne financer que les projets créateurs d'emplois et non ceux spéculatifs.

N. I.

LE MONTANT SERA  
NÉGOCIÉ LORS DE LA  
PROCHAINE TRIPARTITELouh confirme  
l'augmentation du SNMG

Au lendemain de l'annonce faite par Bouteflika au sujet de l'augmentation du SNMG, Tayeb Louh confirme que le salaire minimum connaîtra une augmentation qui sera discutée lors de la prochaine tripartite. La date de cette dernière n'a pas encore été fixée. Le ministre du Travail a indiqué que le montant de l'augmentation n'a pas également été fixé. «Il est clair qu'il y aura augmentation mais ne me demandez pas de vous dire quel en sera le montant, ça se décidera après discussion», a déclaré Louh en marge de la signature de la convention entre son département et celui de Khaldi.

Des salaires qui, selon Louh, augmenteront également après négociation du régime indemnitaire qui tarde à voir le jour.

N. I.

## L'ALGÉRIE DANS SON RAPPORT À L'UNION EUROPÉENNE

Plus de pragmatisme, plus de lisibilité  
et moins de romantisme recommandés

Dans son rapport à l'Union européenne, l'Algérie doit-elle développer davantage de pragmatisme et de visibilité et moins de romantisme ? A telle question, une réponse quelque peu affirmative a été faite, hier, à l'occasion d'un débat algéro-espagnol.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - A l'initiative du Cercle de réflexion autour de l'entreprise (Care), un débat a réuni, hier matin à l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA), des chefs d'entreprise, l'ancien ministre et ambassadeur Abdelaziz Rahabi et le directeur de la Fondation espagnole CIDOB, Jordi Vaquer i Fanes.

L'occasion de débats et de regards croisés, parfois convergents, sur les rapports entre l'Algérie et l'Espagne, entre l'Algérie et l'Union européenne, sur la perception qu'ont chacun de l'autre, parmi les thématiques développées.

Estimant que la Méditerranée, la région du Maghreb en particulier, recèle des opportunités et un fort potentiel de croissance économique, l'intervenant espagnol ne manquera pas de relever le profit que pourra tirer l'Algérie de la prochaine présidence espagnole de l'Union européenne. En suggérant un transfert d'expertise espagnole dans le domaine de l'énergie solaire, voire un transfert de capitaux algériens en Europe. Et d'autant que l'Union européenne affiche une certaine réceptivité à l'égard du Maghreb et que, inscrite à son agenda, la question du statut avancé du Maroc est en bonne voie.

A charge, cependant, que l'Algérie soit moins vétilleuse, davantage claire en termes d'objectifs européens, voire maghrébistes, et développe une vision stratégique.

En ce sens, l'ancien ambassadeur d'Algérie en Espagne et ancien ministre de la Communication, Abdelaziz Rahabi, a laissé entendre que l'Algérie, dans son rapport à l'Union européenne, a développé un certain romantisme. Néanmoins, notre pays, selon cet observateur, manque de pragmatisme, de visibilité et de savoir-faire marketing à l'international, outre le fait qu'il négocie sans demander de contrepartie et décide sans agir en concertation au niveau interne. Un avis sur l'absence de visibilité qu'appuiera le journaliste Francis Ghilès, qui fera observer qu'a contrario

des années 1990, où les investissements étrangers affluaient, car «la ligne était claire», la décennie écoulée a démontré l'absence de vision stratégique.

Et cela même si le fait de demander à l'Algérie de changer, pour attirer davantage d'investissements, reste insuffisant pour l'obliger à changer, fera remarquer, dans un bémol, Abdelaziz Rahabi. Celui-ci relèvera, par ailleurs, les menaces que redoute l'Union européenne, essentiellement de la région du Sahel.

Comme Abdelaziz Rahabi observera que la question de l'immigration clandestine algérienne en Espagne a été fortement amplifiée, les Algériens ne représentant que 3 % des Marocains présents sur le sol ibérique.

C. B.